

2023-2024



Good Boy d'Alain Buffard (1998) - © Marc Damage

Licence

Arts du spectacle

Parcours Études chorégraphiques

Troisième année

	Faculté	des arts	
	Université de Strasbourg		

ENCADREMENT

Co-direction du département

Christophe DAMOUR et Guillaume SINTÈS

Responsable des stages

Guillaume SINTÈS

Co-responsables de la Licence

Cinéma : Christophe DAMOUR

Danse : Guillaume SINTÈS

Théâtre : Aude ASTIER

Responsable des relations internationales

Éric GALMARD

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Faustine AZIYADÉ, notatrice

J.-Sébastien BARABAN, responsable relations publiques (OnR)

Anne-Sylvie BARTHEL-CALVET, MCF (musicologie)

Aurélie BERLAND, notatrice

Aurelio BIANCO, MCF (musicologie)

Daphné BIIGA NWANAK, comédienne

Vidal BINI, artiste chorégraphique

Sylvie BOISTELLE, docteure (danse)

Olivier CHAPELET, directeur du TAPS

Sabine CORNUS, MCF (sciences du sport)

Thomas FLAGEL, journaliste

Sylvie FOVANNA, responsable relations publiques (Pôle Sud)

Akiko HASEGAWA, artistique chorégraphique

Lucas IPPOLITO-SCHWAGER, directeur (Stoncca Studio)

Anna KALYVI, enseignante-chercheuse (danse)

Oriane MAUBERT, MCF (arts du spectacle)

Olga MESA, artiste chorégraphique

Francisco RUIZ DE INFANTE, artiste vidéaste-plasticien

Mathieu SCHNEIDER, MCF (musicologie)

Guillaume SINTÈS, MCF (danse)

Delphine VERGER, responsable relations publiques (TJP)

PARTENAIRES

Ballet de l'Opéra national du Rhin / CCN

Bibliothèque nationale et universitaire (BNU)

Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg

Direction régionale des Affaires culturelles Grand-Est

Maillon, Théâtre de Strasbourg – Scène européenne

Opéra national du Rhin

Pôle Sud CDCN

Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)

TJP / CDN d'Alsace

LICENCE 3 - SEMESTRE 5

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère (au choix) - AR3MEU01 (communiquer le code au secrétariat)	24 HTD
2	6	2	Histoire et esthétique - AR3MEU02 1 CM : Histoire et esthétique de la danse - AR3MEM20 1 TD : Atelier de pratique - AR3MEM21	20 HCM 20 HTD
3	6	2	Analyse de textes et d'œuvres - AR3MEU03 1 CM : Esthétique des arts de la scène - AR3PEM30 1 TD : Analyse d'œuvres et de spectacles - AR3MEM31	20 HCM 20 HTD
4	6	2	Écritures - AR3MEU04 1 CM : Dramaturgie de la danse - AR3MEM40 1 TD : Atelier d'écriture chorégraphique - AR3MEM41	20 HCM 24 HTD
5	6	2	Recherche - AR3MEU05 1 CM : Droit et économie du spectacle vivant - AR3PEM50 1 TD : Atelier de recherche - AR3MEM51	20 HCM 20 HTD
6	3	1	Projet - AR3MEU06 1 TD : Découverte du monde professionnel - AR3PEM60 Stage ou UE d'ouverture - AR3MEM61	20 HTD --

Licence 3^{ème} année

Semestre 5

-

Arts du spectacle

-

Études chorégraphiques

UE1	Langue vivante étrangère	
AR3MEU01	Coef. 1 / 3 ECTS / 1 module	
24h TD	<p>► Langue vivante étrangère (au choix)</p> <p>Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiant-es étranger-es.</p> <p>Objectifs (connaissances et compétences) : consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tou-te-s les étudiant-es.</p> <p>Informations (options et cours pour non spécialistes) :</p> <p>> pour l'allemand ou l'anglais : voir notice dédiée dans l'espace Moodle de la L3</p> <p>> pour les autres langues : voir sur le site http://languesdumonde.unistra.fr/</p>	
<u>Évaluation</u>	Modalités d'évaluation définies par le CRAL ou le département concerné.	
UE2	Histoire et Esthétique	
AR3MEU02	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules	
AR3MEM20 20h CM	<p>► Histoire et esthétique de la danse</p> <p><u>Les danses de société et la danse jazz</u></p> <p>Il est envisagé ici une évolution historique du « phénomène jazz » (musique et danse) dans une perspective anthropologique en comparaison avec les danses de société. La danse jazz fut en premier lieu une danse sociale, résultat de transferts culturels métissés entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. En recourant au « bal », lieu d'un pétrissage tout à la fois culturel et artistique, le cours vise à un regard croisé entre les danses de salon et la danse jazz qui mettra en évidence tant leur proximité que leurs convergences respectives, cela jusqu'à leur séparation officielle par le diplôme d'État (DE) de professeur de danse.</p> <p><u>Bibliographie indicative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DORRIER-APPRIL Elisabeth, <i>Danses latines : le désir des continents</i>, Paris, Autrement, 2007 - DORRIER-APPRIL Elisabeth (dir.), <i>Danses latines et identité, d'une rive à l'autre</i>, Paris, L'Harmattan 2000 - JACOTOT Sophie, <i>Danser à Paris dans l'entre-deux guerres : lieux pratiques et imaginaires dans les danses de société des Amériques (1919-1939)</i>, Paris, Nouveau monde, 2013 - SEGUIN Éliane, <i>Histoire de la danse jazz</i>, Paris, éd. Chiron, 2003 <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u> 19 et 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre 2023.</p> <p>Examen prévu le 12 décembre 2023 de 13h à 16h (17h pour les étudiant-es bénéficiant d'un 1/3 temps).</p>	
	Anna KALYVI	Mardi, 14h-16h Salle 8, Portique
<u>Évaluation :</u>	Devoir sur table de 3h	

AR3MEM21 20h TD	<p>► Atelier de pratique</p> <p><u>Maya Deren</u></p> <p>Cet atelier dirigé par Daphné Biiga Nwanak est une immersion au sein du processus de recherche de la création de <i>Maya Deren (titre provisoire)</i> dont elle est l'auteur. Il s'agira d'explorer le dispositif visuel que cette pièce met en place, à savoir un espace où l'image vidéo n'intervient plus comme un élément extrinsèque, reconduisant ou substituable à la représentation, mais bien plutôt comme une de ses modalités vivantes. Il s'agit de postuler qu'une image juste n'est jamais « l'image de quelque chose », mais plutôt un regard adressé, capable de discours et de mouvement. Elle est, de ce fait, aussi bien interprète que partenaire.</p> <p>Afin d'établir un mode de communication avec elle, les étudiant·es s'en remettront au dispositif du tutoriel internet, et à l'interaction pédagogique qu'il crée avec son interprète. En appliquant ce dispositif, qui opère par l'imitation gestuelle de l'image, nous travaillerons autour des archives des danses filmées de la modernité chorégraphique (Martha Graham, Doris Humphrey, Yvonne Rainer, etc.) afin d'œuvrer à leur ré-enchantement grâce à cette réinterprétation, ce dialogue inédit.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous réserve de modification) :</u> > la semaine du 15 janvier 2024 (lieu et horaire communiqués au cours du semestre).</p>	
	Daphné BIIGA NWANAK	Stage intensif Lieu à confirmer
<u>Évaluation :</u>	Dossier sur temps libre (30%) + évaluation pratique (70%)	
UE3	Analyse de textes et d'œuvres	
AR3MEU03	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules	
AR3PEM30 20h CM	<p>► Esthétique des arts de la scène (mutualisé danse et théâtre)</p> <p><u>Poétiques de la marionnette : rencontre des présences</u></p> <p>Longtemps, la marionnette a été considérée comme un art mineur destiné aux enfants. Investissant aujourd'hui l'ensemble des scènes théâtrales, les arts de la marionnette continuent de s'affranchir de cette définition limitative, s'insérant dans toutes les disciplines du spectacle vivant. Anthropomorphe, objet, illusion, présence... En sortant du castelet, la marionnette devient actrice aux côtés du·de la marionnettiste. De manière dominante aujourd'hui, l'acteur·trice-marionnettiste est présent·e en scène. Manipulateur·trice du pantin, partenaire dramaturgique, complice du public, il·elle assume pleinement la confrontation de son corps de chair avec le corps de matières de la marionnette. Il s'agit dans ce cours de réfléchir aux interrogations que nous posent ces deux corporalités qui cohabitent à la frontière entre l'humain et le non-humain.</p> <p><u>Bibliographie indicative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - HERBIN Renaud (dir.), <i>Corps-Objet-Image</i>, « Alter : l'autre de la matière », n° 2, éd. TJP – Centre Dramatique National – Strasbourg, 2016. - JURKOWSKI Henryk et FOULC Thieri (dir.), <i>Encyclopédie Mondiale des Arts de la Marionnette</i>, Montpellier, éd. L'Entretiens, 2009. - JUSSELLE Jacques, <i>Ilka Schönbein. Le corps : du masque à la marionnette</i>, Paris, éd. THEMAA, 2011. - KLEIST (von) Heinrich, <i>Sur le Théâtre de marionnettes</i>, Paris, éd. Mille et Une Nuits, 1998 (1810). - MATTÉOLI Jean-Luc, <i>L'Objet pauvre. Mémoire et quotidien sur les scènes contemporaines françaises</i>, Rennes, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2011. 	

- PLASSARD Didier, *L'Acteur en effigie : figures de l'humain artificiel dans le théâtre des avant-gardes historiques*, Lausanne, coéd. Institut International de la Marionnette et l'Âge d'Homme, 1992.
- ROUSIER Claire (dir.), *Oskar Schlemmer. L'homme et la figure d'art*, Pantin, éd. Centre national de la danse, 2001.
- VOUILLOUX Bernard, *Gisèle Vienne. Plateaux fantasmatiques*, Rennes, éd. Shelter Press, 2020.

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 21 et 28 septembre, 5, 12, 19 et 26 octobre, 9, 23 et 30 novembre, 7 décembre 2023. Examens prévus les 26 octobre et 14 décembre 2023.

	Oriane MAUBERT	Jeudi, 14h-16h Salle 15, Portique
--	-----------------------	--------------------------------------

Évaluation : Contrôle de connaissances de 1h (40%) + devoir sur table de 2h (60%)

AR3MEM31 ► Analyse d'œuvres et de spectacles

20h TD

Danse contemporaine

Ce cours propose une approche des œuvres et des démarches chorégraphiques des artistes d'aujourd'hui. Sur la base de documents écrits et audiovisuels, par le recours aux outils comme aux genres journalistiques – documentation, interview, portrait, reportage, critique de spectacles, dossier – seront étudiées des œuvres de différent·es chorégraphes. Ce premier semestre sera tourné vers le développement d'une réflexion personnelle, d'un esprit critique par la mobilisation de connaissances et de références afin de débiter l'écriture de textes individuels autour des pièces ci-dessous.

Spectacles obligatoires :

- *Sonates & Interludes* de Lenia Kaklea, le 19 septembre 2023 à Pôle Sud (dans le cadre du festival Musica)
- *Silent Legacy* de Maud Le Pladec, les 16 et 17 octobre 2023 à Pôle Sud
- *Blind* de Hendrickx Ntela, le 9 novembre 2023 à Pôle Sud
- *Waré Mono* de Kaori Ito, du 8 au 14 novembre 2023 au TJP
- *Good Boy* d'Alain Buffard, les 22 et 23 novembre 2023 à Pôle Sud
- *Into the Open* de Lisbeth Gruwez et Maarten Van Cauwenberghe, les 29 et 30 novembre 2023 à Pôle Sud
- *Top* de Régine Chopinot, les 5 et 6 décembre 2023 à Pôle Sud
- *Chers* de Kaori Ito, du 6 au 9 décembre 2023 au TJP

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 19 et 26 septembre, 17 octobre, 14 et 28 novembre, 5 et 12 décembre 2023 + table ronde « Les danses du Sida » dans le cadre du colloque « Quand l'œuvre saigne » (jeudi 23 novembre, à 15h, Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg) + conférence avec Régine Chopinot (lundi 4 décembre, à 18h30, amphithéâtre AT8 à l'Atrium).

À noter : les séances des 17 octobre et 14 novembre 2023 auront exceptionnellement lieu en salle 201 à l'Ensemble Saint-Georges.

	Thomas FLAGEL	Mardi, 9h-12h Salle B.314, PEGE
--	----------------------	------------------------------------

Évaluation : Oral (coef. 1) + dossier sur temps libre (coef. 2)

UE4	Écritures	
AR3MEU04	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules	
AR3MEM40 20h CM	<p>► Dramaturgie de la/en danse</p> <p>Pour être simple, on pourrait dire que la dramaturgie en danse c'est le pourquoi du comment et le comment du pourquoi. En croisant théorie et pratique, ce cours interrogera les multiples territoires signifiants dans lesquels s'inscrivent la danse et le mouvement. Il s'intéressera au processus de création, au contexte, à la matière et la structure d'une pièce chorégraphique, à la question du regard du public aussi, qui ensemble constituent les éléments fondateurs d'une œuvre.</p> <p><u>Bibliographie indicative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ADOLPHE Jean-Marc <i>et al.</i>, « Danse et dramaturgie », <i>Nouvelles de danse</i>, Bruxelles, Contredanse, n°31, Printemps 1997 - BERNARD Michel, <i>De la création chorégraphique</i>, Paris, CND, 2001 - CHAPUIS Yvane, GOURFINK Myriam, PERRIN Julie (dir.), <i>Composer en danse. Un vocabulaire des opérations et des pratiques</i>, Dijon, Les Presses du réel, coll. « Nouvelles scènes/Manufacture », 2019 - FEBVRE, Michèle, <i>Danse contemporaine et théâtralité</i>, Paris, Chiron, 1995 - HUMPHREY Doris (trad. Jacqueline Robinson), <i>Construire la danse</i>, Paris, L'Harmattan, 1998 - POUILLAUDE, Frédéric, « L'expression en danse : au-delà de l'exemplification ? », in ANGELINO Lucia (dir.), <i>Quand le geste fait sens</i>, Milan, Mimésis, 2015 - ROQUET Christine, <i>Vu du geste. Interpréter le mouvement dansé</i>, Pantin, Centre national de la danse, 2019 - « La dramaturgie en danse », Journées d'étude au CND de Lyon du 23 au 25/04/2018. La captation audio des journées d'étude est disponible dans la médiathèque numérique du Centre National de la Danse : <http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=la-dramaturgie-en-danse-journee-etude> <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u> 11, 18 et 25 septembre, 2, 9, 16 et 23 octobre, 6, 13 et 20 novembre 2023. Examen prévu le 4 décembre 2023.</p> <p>À noter : la séance du 11 septembre 2023 aura exceptionnellement lieu en salle 1 au Portique.</p>	
	Sylvie BOISTELLE	Lundi, 14h-16h Salle multi-activités, CSU
<u>Évaluation :</u>	Oral (coef. 1) + dossier sur temps libre (coef. 2)	
AR3MEM41	<p>► Ateliers d'écriture chorégraphique</p> <p><u>Atelier 1 : « Improvisation/composition chorégraphique »</u> (mutualisé avec les étudiant-es de L2)</p> <p>Cet atelier sera l'occasion d'expérimenter le lien entre l'improvisation et la composition. Dans un premier temps, il sera proposé aux étudiant-es des improvisations à partir de mots (verbe) qui seront choisis en utilisant le hasard. Ensuite, à partir d'un thème précis, les étudiant-es poursuivront leurs improvisations et composeront progressivement. Une restitution est prévue à l'issue de l'atelier.</p> <p>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : les 2 et 23 octobre, 13 et 20 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2023.</p>	
	Akiko HASEGAWA	Lundi, 10h-13h, Salle de danse, Portique

	<p><u>Atelier 2 : « Le groupe en notation Laban » (mutualisé avec les étudiant-es de L2)</u></p> <p>À partir d'une partition de danse allemande, nous aborderons les notions du groupe en cinématographie. Nous aurons comme fil conducteur le questionnement : qu'est-ce qui constitue le groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la notion de composition avec les outils labanniens.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h ; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h ; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h ; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h ; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. 	
	Faustine AZIYADÉ	Stage intensif Salle de danse, Portique
	<p><u>Atelier 3 : « Danser Malkovsky » (mutualisé avec les étudiant-es de L2)</u></p> <p>Descriptif et calendrier communiqués au cours du semestre.</p>	
	Aurélié BERLAND	Stage intensif Dates, lieu et horaires confirmés ultérieurement
<u>Évaluation :</u>	Oral (coef. 1) + évaluation pratique (coef. 2)	
UE5	Recherche	
AR3MEU05	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules	
AR3PEM50 20h CM	<p>► Droit et économie du spectacle vivant (mutualisé danse et théâtre)</p> <p>Ce cours a pour objectif de donner aux étudiant-es un premier aperçu des spécificités juridiques et économiques du spectacle vivant, en parcourant un ensemble de notions essentielles à la compréhension du secteur culturel, telles que l'intermittence et l'emploi d'intermittent-es, la production, les contrats du spectacle, le budget, le financement de projets culturels. etc.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > les vendredis (13h-16h) : 22 septembre, 6 octobre, 17 novembre, 1^{er} décembre (exceptionnellement de 14h30 à 17h30) et 15 décembre 2023 (exceptionnellement de 13h à 15h) ; > les jeudis : 19 octobre (14h-17h) et 7 décembre 2023 (16h-19h). <p>Examen prévu le jeudi 21 décembre 2023 (de 16h à 18h)</p>	
	Lucas IPPOLITO-SCHWAGER	Vendredi, 13h-16h Amphi 29, Escarpe
<u>Évaluation :</u>	Devoir sur table (2h)	

<p>AR3MEM51</p> <p>20h TD</p>	<p>► Atelier de recherche</p> <p><u>Préparation à la recherche universitaire</u></p> <p>Cet atelier de recherche a pour but de valoriser l'ensemble des outils méthodologiques acquis les années précédentes par la rédaction d'un dossier de recherche. À partir d'un sujet précis, il s'agira d'initier une réflexion critique et argumentée qui donnera lieu à un mémoire d'une vingtaine de pages que les étudiant-es réaliseront au cours des deux semestres. En parallèle, sera menée l'étude approfondie de l'ouvrage <i>Philosophie de la danse</i> (2010).</p> <p><u>Bibliographie indicative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - BEAUQUEL Julia, POUIVET Roger (dir.), <i>Philosophie de la danse</i>, Rennes, PUR, 2010 - N'DA Pierre, <i>Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du master en lettres, langues et sciences humaines</i>, Paris, L'Harmattan, 2015 - NZETE Paul, <i>Conseils pour rédiger et présenter un mémoire ou une thèse</i>, Paris, L'Harmattan, 2008 - PLOT Bernadette, <i>Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines</i>, Paris, éd. Champion, coll. « Unichamp », 1986 <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u> 15, 22 et 29 septembre, 6, 13 et 20 octobre, 10, 17 et 24 novembre, 1^{er} décembre 2023 + table ronde « Les danses du Sida » dans le cadre du colloque « Quand l'œuvre saigne » (jeudi 23 novembre, à 15h, Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg) + conférence avec Régine Chopinot (lundi 4 décembre, à 18h30, amphithéâtre AT8 à l'Atrium).</p>	
	<p>Anna KALYVI</p>	<p>Vendredi, 10h-12h</p> <p>Salle B.314, PEGE</p>
<p><u>Évaluation :</u></p>	<p>Oral (50%) + dossier sur temps libre (50%)</p>	
<p>UE6</p>	<p>Projet</p>	
<p>AR3MEU06</p>	<p>Coef. 1 / 3 ECTS / 2 modules</p>	
<p>AR3PEM60</p> <p>20h TD</p> <p>4 groupes au choix</p>	<p>► Découverte du monde professionnel (1 choix parmi les 4)</p> <p>Groupe 1 : TJP - Centre dramatique national Strasbourg-Grand Est</p> <p>Coordination : Delphine VERGER</p> <p>Mercredi, 9h-13h</p> <p>Lieux : TJP Grande Scène, 7 rue des Balayeurs - 67000 Strasbourg</p> <p><u>Objectif :</u> rencontrer les salarié-es des services du TJP - Centre dramatique national Strasbourg-Grand Est, connaître leurs fonctionnements et leurs rôles.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 octobre, 9h-13h : le cadre artistique et politique du CDN / Amélie Alihodzic et Bérangère Steib - 11 octobre, 9h-12h : l'administration / Mehdi Guellati - 18 octobre, 9h-11h : l'accueil et la billetterie / Aleksandra Kowalczyk - 8 novembre, 9h-11h : la communication / Catherine Silva et Stella Dumon-Nitusgau - 15 novembre, 9h-11h : la production / Pauline Rade - 22 novembre, 9h-13h : le service technique / Henri-Claude Solunto - 29 novembre, 9h-12h : les relations avec le public et l'action artistique / Delphine Verger 	

Spectacle obligatoire en lien avec le cours : *Les Possédés d'Ilffurth* du Munstrum Théâtre, représentations du 4 au 6 octobre 2023. Les étudiant·es sont invité·es à acheter leur place par eux·elles-mêmes suffisamment en amont de la représentation.

Évaluation :

1. mini exposé collectif introductif ;
2. dossier sur temps libre (en groupe) ;
3. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer).

Groupe 2 : Opéra national du Rhin

Coordination : Jean-Sébastien BARARAN

Mercredi, 10h-12h

Lieu : Opéra national du Rhin, 19 place Broglie

Objectif : une production d'opéra naît plusieurs années avant les représentations, elle concerne différents corps de métiers et elle inclut bien sûr pleinement les contraintes musicales liées à l'écriture de l'ouvrage. Ce contexte et ce cheminement de la création du spectacle feront l'objet de ce parcours de découverte.

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 20 et 27 septembre, 4, 11, 18 et 25 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre 2023.

Spectacle obligatoire en lien avec le cours : communiqué lors de la première séance

Évaluation :

1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer).
2. dossier sur temps libre (en groupe).

Groupe 3 : Pôle Sud, Centre de développement chorégraphique national

Coordination : Sylvie FOVANNA

Mercredi, 10h-13h (sauf mention contraire)

Lieu : Pôle Sud CDCN (1 rue de Bourgogne. Tram lignes A ou E, arrêt Émile Mathis)

Objectif : l'enjeu de ces séances sera de partir à la découverte des métiers qui compose l'équipe d'une institution culturelle, en mettant en lumière les différent·es professionnel·les qui interviennent dans diverses temporalités autour de la construction d'une saison. La direction, l'administration, la technique, la communication, les relations aux publics seront les différents domaines abordés afin d'en découvrir les métiers et leurs usages.

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :

- 18 octobre 2023 : présentation du module, des modalités d'évaluation et des spectacles à voir + présentation du projet de Pôle Sud CDCN (Joëlle Smadja et Sylvie Fovanna) ;
 - 25 octobre 2023 : lieux et architecture du théâtre / les métiers techniques du spectacle vivant (Bernard Schlaefli) ;
 - 8 novembre 2023 : l'administration (Coralie Athanase) ;
 - 22 novembre 2023 : présentation du service de communication (Camille Rochon) ;
 - 29 novembre et 6 décembre 2023 : l'action artistique à destination des publics (Sylvie Fovanna et Pascale Brencklé) ;
 - 20 décembre 2023 : l'accueil studio / rencontre avec une artiste en création (Sylvie Fovanna).
-

	<p><u>Spectacles et conférence obligatoires en lien avec le cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Oxymore</i> de Maxime Cozic, les 7 et 8 novembre 2023 à Pôle Sud ; - Conférence avec Régine Chopinot le lundi 4 décembre 2023 (à 18h30, amphi AT8 - Atrium) ; - <i>Top</i> de Régine Chopinot, les 5 et 6 décembre 2023 à Pôle Sud. <p><u>Évaluation :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer). 2. dossier sur temps libre (en groupe). <p>-----</p> <p>Groupe 4 : TAPS, théâtre actuel et public de Strasbourg</p> <p>Coordination : Olivier CHAPELET</p> <p>Mercredi, 10h-12h</p> <p>Lieu : TAPS Laiterie (10, rue Hohwald) ou TAPS Scala (96 route du Polygone)</p> <p><u>Objectif :</u> Produire, créer, diffuser, analyser une pièce de théâtre.</p> <p>Le parcours se fera autour de trois spectacles présentés au TAPS dans le courant du trimestre : <i>1972</i> (du 10 au 14 octobre, TAPS Laiterie), <i>De la poussière dans le grenier</i> (du 14 au 18 novembre, TAPS Laiterie) et <i>En attendant Théo</i> (du 22 au 25 novembre, TAPS Scala). Assister à une représentation de ces trois spectacles sera obligatoire car les étudiant·es en rencontreront certains artistes. Les étudiant·es ne pouvant participer aux séances pour raison de travail ou de cours au conservatoire ne sont pas admis dans ce module qui nécessite une réelle assiduité.</p> <p><u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 septembre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie - 27 septembre, Olivier Chapelet, TAPS Scala - 4 octobre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie - 18 octobre, Fred Cacheux (comédien et metteur en scène de <i>1972</i>), TAPS Laiterie - 25 octobre, Emmanuelle Bischoff (scénographe de <i>En attendant Théo</i>), TAPS Scala - 8 novembre, Barthélémy Small (directeur technique du TAPS Laiterie), TAPS Laiterie - 15 novembre, Julie Schertzer (responsable communication du TAPS), TAPS Scala - 22 novembre, Compagnie Je Tu Elle (artistes de <i>De la poussière dans le grenier</i>), TAPS Laiterie - 29 novembre, Olivier Chapelet, TAPS Scala - 6 décembre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie <p><u>Évaluation :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer) ; 2. dossier sur temps libre (en groupe).
<p>AR3MEM61</p> <p>Stage ou UE d'ouverture</p>	<p>► Projet personnel de l'étudiant·e : 1 module au choix (stage OU UE d'ouverture)</p> <p>Stage : 2 semaines minimum (70h)</p> <p><u>Ce stage doit être effectué en dehors des périodes de cours.</u></p> <p>Les étudiant·es qui souhaitent faire un stage doivent impérativement se mettre en relation avec le responsable de la licence <u>avant</u> d'établir la convention de stage. La proposition de stage sera étudiée <u>avant</u> de notifier à l'étudiant·e ses modalités d'exécution ainsi que celles du rapport de stage.</p> <p>Modalités d'évaluation : rendu d'un rapport de stage.</p> <p>OU</p>

UE D'OUVERTURE

1 module à choisir de préférence au sein de la Faculté des Arts (Arts du spectacle, Arts visuels ou Musique), parmi les ateliers culturels proposés par le SUAC ou ceux du dispositif Artlingo, ou encore une activité sportive proposée par le SUAPS (voir ci-dessous).

Présentation des « Ateliers culturels » du SUAC

Les Ateliers culturels ont pour objectif de participer à une meilleure intégration de la pratique artistique et culturelle au sein des cursus universitaires dans le cadre de l'UE libre. Ces ateliers sont ouverts dans la limite des places disponibles. L'inscription se fait en ligne.

Information depuis le site www.unistra.fr : Vie des campus > Culture, sciences et société > Pratiques culturelles et formation > Ateliers culturels / UE libre

Présentation des ateliers artistiques et culturels « Artlingo »

Enseignements réservés aux étudiant·es de la Faculté des Langues et de la Faculté des Arts, les ateliers artistiques et culturels d'Artlingo permettent l'acquisition d'une langue et de ses codes par la réalisation d'un projet artistique pouvant faire, le cas échéant, l'objet d'une présentation publique. Les ateliers (à l'exclusion de ceux déjà inclus et obligatoires dans la présente maquette) sont ouverts dans la limite des places disponibles (l'inscription se fait auprès d'Artlingo).

Information sur le site d'Artlingo : <https://langues.unistra.fr/formation/ue-douverture-ue5/artlingo>

Présentation des activités sportives proposées par le SUAPS

Les étudiant·es en L2, L3 et Master ont la possibilité d'être évalué·es en Unité d'Enseignement Libre durant un seul semestre de leur cursus à l'Unistra. Les activités physiques et sportives concernées doivent être dispensées uniquement par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive du service des sports.

Information sur le site du SUAPS : <https://wo.unistra.fr/app/WebObjects/SUAPSWeb.woa/wa/UESport>

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

Le Département des Arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation. La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être obligatoirement présenté au secrétariat et l'enseignant-e responsable de l'examen immédiatement prévenu-e, et ce dans un délai maximal de 7 jours, afin qu'une épreuve de substitution puisse être proposée à l'étudiant-e.

L'étudiant-e absent-e à un examen sans justificatif valable (certificat médical, convocation à un concours, etc.) sera déclaré-e défaillant-e en cas d'absence à l'une des épreuves.

Attention : la défaillance à une épreuve empêche le calcul de la moyenne générale du semestre concerné et bloque donc la compensation entre les notes.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant-e devra indiquer en début d'année pour quel(s) cours il-elle demande cette dispense.

Attention : la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiant-e-s sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant-e doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre) à l'issue de la session unique d'examen.

Un-e étudiant-e n'ayant pas obtenu au moins 24 crédits par semestre doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées.

À titre exceptionnel, l'étudiant-e peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant-e. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Un-e étudiant-e ayant obtenu au moins 24 crédits par semestre peut être autorisé-e à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant-e, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il-elle n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant-e, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

Une UE est composée d'un ou plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la première session d'examens :

- entre les cours d'une même UE ;
- entre les UE de chaque semestre ;
- entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

LES STAGES

Les stages correspondent « à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant-e acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle ». Par ailleurs, les stages sont intégrés à un cursus de formation. Deux grands types de stages sont possibles au sein de l'Université de Strasbourg : les stages obligatoires et les stages volontaires. Au sein du département des Arts du spectacle, dans le cadre de la licence, les stages sont volontaires.

Application Pstage : pour la création d'une convention de stage étudiant, son suivi administratif et la gestion des offres de stage. La convention de stage est disponible et à télécharger sur l'ENT. **Aucun stage ne pourra être validé sans convention préalable établie au moins 3 semaines avant le début du stage.**

Les stages volontaires :

Ils correspondent à des stages effectués à l'initiative de l'étudiant-e et acceptés par l'équipe pédagogique de la formation. Ils sont obligatoirement intégrés au cursus pédagogique par le biais d'une Unité d'Enseignement (UE). Il existe trois types de stages volontaires en fonction des objectifs visés.

> Les stages volontaires de découverte (L1 & L2)

Ils visent à permettre une première découverte du milieu professionnel en cohérence avec la formation suivie. Ils sont possibles lorsqu'aucun stage obligatoire n'est prévu durant l'année universitaire.

Durée du stage : Minimum **35h** si UE supplémentaire, **70h** si UE libre.

Période : Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire.

Procédure : Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.

Évaluation : Dans le cadre d'une UE libre, un rapport de stage avec soutenance est exigé. Si c'est une UE supplémentaire, il y aura une fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant-e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

> Les stages volontaires d'approfondissement (L3)

Ils visent à acquérir des compétences supplémentaires en cohérence avec la formation et à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant-e. Ils sont également pertinents lorsqu'un-e étudiant-e est en situation de redoublement en ayant déjà validé un semestre dans l'année de redoublement, ils servent alors de transition et évitent qu'un semestre ne soit perdu.

Durée du stage : Minimum **70h**

Période : Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire.

Procédure : Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.

Évaluation : Dans le cadre d'une UE libre, un rapport de stage avec soutenance est exigé. Si c'est une UE supplémentaire, il y aura une fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant-e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

> Les stages volontaires de réorientation

Ils s'adressent à des étudiants inscrits en première année de licence ou de DUT qui envisagent de se réorienter et souhaitent tout d'abord confronter leur nouveau projet professionnel à la réalité du terrain.

Ces stages doivent s'inscrire obligatoirement dans un processus d'accompagnement assuré soit par l'équipe pédagogique soit par un conseiller d'Espace Avenir. Le stage est validé par l'équipe pédagogique, ou, le cas échéant, par un conseiller de l'Espace Avenir.

Durée du stage : Minimum **35h**

Période : Pendant toute l'année universitaire.

Procédure : Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.

Évaluation : Fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant-e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Date	Sem.	Évaluation continue intégrale
Jeudi 7 septembre 2023	36	Réunion de rentrée
11/09/2023	37	Semaine 1 – 1^{er} semestre
18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	<i>Vacances « Toussaint »</i>
06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14
25/12/2023	52	<i>Vacances « Noël »</i>
01/01/2024	1	<i>Vacances « Noël »</i>
08/01/2024	2	<i>Semaine de révision</i>
15/01/2024	3	Semaine 15
22/01/2024	4	Semaine 16
29/01/2024	5	Inter-semestre
05/02/2024	6	Semaine 1 - 2nd semestre
12/02/2024	7	Semaine 2
19/02/2024	8	Semaine 3
26/02/2024	9	Semaine 4
04/03/2024	10	<i>Vacances « Hiver »</i>
11/03/2024	11	Semaine 5
18/03/2024	12	Semaine 6
25/03/2024	13	Semaine 7
01/04/2024	14	Semaine 8
08/04/2024	15	Semaine 9
15/04/2024	16	Semaine 10
22/04/2024	17	Semaine 11
29/04/2024	18	<i>Vacances « Printemps »</i>
06/05/2024	19	Semaine 12
13/05/2024	20	Semaine 13
20/05/2024	21	Semaine 14
27/05/2024	22	Semaine 15
03/06/2024	23	Semaine 16

Début des cours : semaine du 11 septembre 2023 (sauf mention contraire)

1^{er} Semestre : du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 26 janvier 2024 (16 semaines)

2nd Semestre : du lundi 5 février 2024 au vendredi 7 juin 2024 (16 semaines)

Congés universitaires :

> Toussaint : du vendredi 27 octobre 2023 (soir) au lundi 6 novembre 2023 (matin)

> Noël : du vendredi 22 décembre 2023 (soir) au lundi 8 janvier 2024 (matin)

> Hiver : du vendredi 1^{er} mars 2024 (soir) au lundi 11 mars 2024 (matin)

> Printemps : du vendredi 26 avril 2024 (soir) au mardi 6 mai 2024 (matin)

Contacts pédagogiques

Co-direction du département

Christophe DAMOUR damour@unistra.fr

Guillaume SINTÈS gsintes@unistra.fr

Co-responsables de la Licence

Aude ASTIER (théâtre) a.astier@unistra.fr

Christophe DAMOUR (cinéma) damour@unistra.fr

Guillaume SINTÈS (danse) gsintes@unistra.fr

Contacts administratifs

Maud FROELIGER, Vincent EMERENTienne et Brenda RUNGASSAMY

Secrétariat des Arts du spectacle	03 68 85 66 46
Le Portique – 1 ^{er} étage, bureau 102	03 68 85 60 84
14, rue René Descartes	03 68 85 63 56
BP80010	
67084 Strasbourg Cedex	https://assistance-etudiant.unistra.fr

Le secrétariat des Arts du spectacle est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (15h, le vendredi).